
LES COOPERATIVES D'ACTIVITES

- ❖ Qu'est ce qu'une coopérative d'activité et d'emploi
- ❖ Pour qui et Pour quoi ?
- ❖ Principe et Fonctionnement

Les Coopératives d'Activités

- ❖ Les coopératives d'activité sont des SCOP (**société coopérative et participative**) → elles sont gérées de manière participative.
- ❖ Les coopératives d'activité et d'emploi **hébergent** des **activités de services, commerciales**, liées à **l'artisanat** ou encore des **activités artistiques**.
- ❖ Les coopératives d'activité **accompagnent** les **porteurs de projet** pour le **lancement de leur activité**, en leur proposant le statut « **d'entrepreneur-salarié** ».

Pour Qui et Pour Quoi?

Pour toute personne souhaitant lancer son activité :

- ❖ en sécurité
- ❖ en étant accompagné
- ❖ en limitant les tâches administratives

Statut
d'Entrepreneur
salarié

Pour des Activités de :

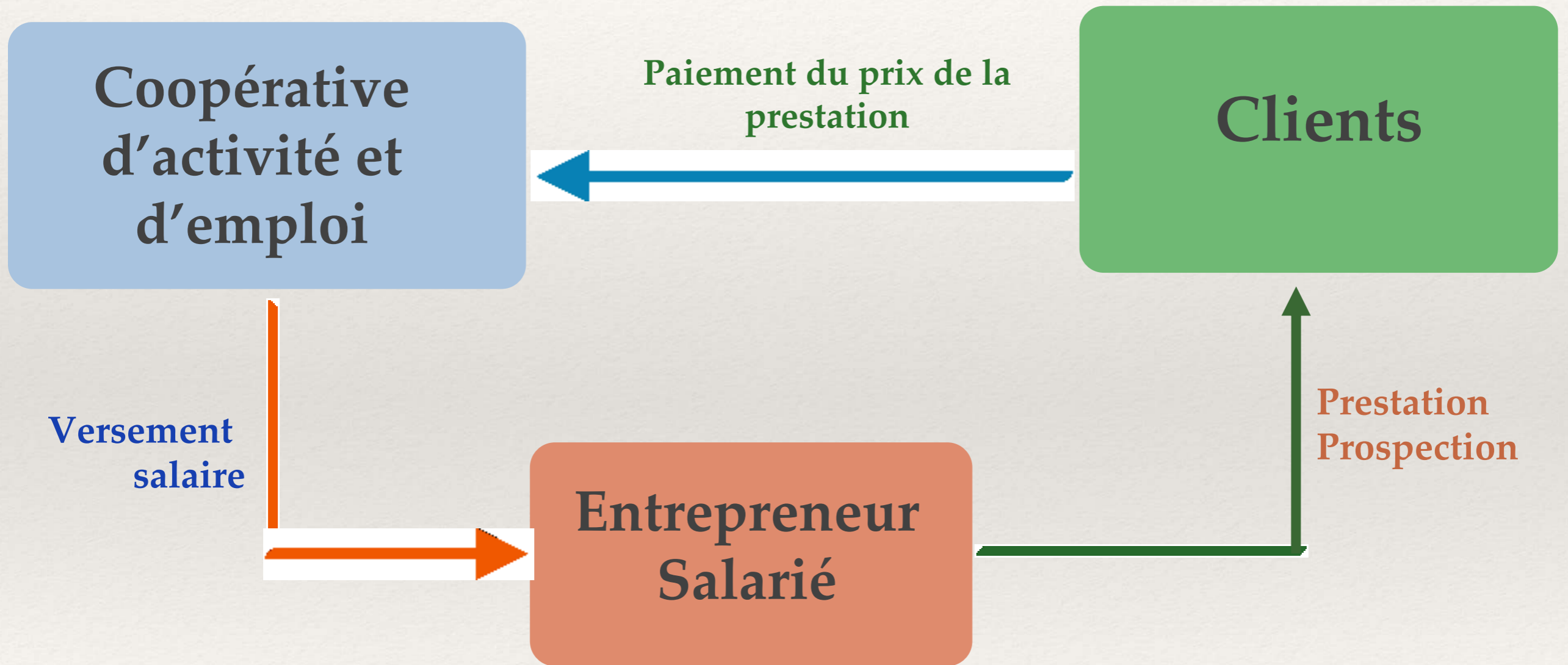
- ❖ Services
- ❖ Commerciales
- ❖ Artisanales
- ❖ Artistiques

Les activités nécessitant des investissements importants, ou celles nécessitant un bail commercial ne sont pas acceptées

Principe et fonctionnement

- ❖ Un **accompagnement sur mesure** pour vous aider au lancement de votre activité (conseil sur la stratégie, les démarches commerciales, etc.),
- ❖ Un **cadre juridique** existant avec un numéro de TVA et de registre de commerce.
- ❖ Une **formation** à l'utilisation des outils de gestion
- ❖ L'opportunité **d'entreprendre**, **d'échanger** et de **mutualiser** avec d'autres entrepreneurs
- ❖ La **protection sociale** due à tous les salariés, et notamment le droit aux Assedic en cas d'échec de votre entreprise.

Principe et fonctionnement



Le coût est fonction de la coopérative choisie : **un % de votre Chiffre d'affaire**

Exemple du parcours chez CAP SERVICES

